

ETAT DE SERVICE INDIVIDUEL

[[Formulaire n°2](#) disponible sur www.ac-rennes.fr/ia56]

Loi n°2008-790 du 20 août 2008 (article L133-4 du code de l'éducation)

A transmettre impérativement et uniquement par les non-grévistes

✉ par courrier électronique : ce.dos1d56@ac-rennes.fr

ou

✉ par voie postale : Inspection académique du Morbihan

DOS 1^{er} degré

13 avenue Saint Symphorien

56000 VANNES

au plus tard le

Nom – Prénom :

Ecole :

N° école : 056

Commune :

Circonscription :

Déclare (cocher la case correspondante à votre situation)

Avoir travaillé le

Ne pas avoir travaillé le

Préciser le motif de l'absence

.....
.....

A, le

Signature (obligatoire)